

Les pompes à chaleur de Mitsubishi Electric reçoivent l'Écolabel européen

- Une approche « multicritères » globale
- Reconnaissance des produits innovants et respectueux de l'environnement
- Approbation par la Commission européenne
- Consultation au sein du Comité de l'Union européenne pour le label écologique (CUELE)
- Distinction octroyée pour une période limitée de trois ans

Bruges, 27 Mai 2010 – L'Écolabel européen a été attribué à la gamme de pompes à chaleur Ecodan de Mitsubishi Electric. Cette distinction européenne est accordée selon des critères écologiques comprenant les caractéristiques individuelles d'un produit ainsi que chaque étape de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa mise en décharge finale en passant par sa fabrication, sa distribution (y compris son conditionnement) et l'utilisation des unités. « Nous sommes particulièrement fiers d'être l'une des rares sociétés du secteur du chauffage, de la climatisation et des équipements sanitaires à bénéficier de l'écolabel européen », explique Chris Jonckheere, Division Manager pour le département « Living Environment Systems » de Mitsubishi Electric en Belgique. « Cette récompense souligne d'autant plus les compétences technologiques de nos développements, également dans le domaine des pompes à chaleur. »

L'Écolabel européen est attribué aux produits innovants qui ont au final un impact limité sur l'environnement par rapport aux appareils traditionnels pour la même valeur d'utilisation dans toutes les phases du cycle de vie. Le label est le résultat d'études scientifiques et d'une large consultation au sein du Comité de l'Union européenne pour le label écologique (CUELE) dont les membres sont des représentants des organismes compétents des États membres, d'ONG environnementales, d'associations de consommateurs, d'associations de professionnels, de syndicats, de PME et de distributeurs. Le label de qualité est attribué pendant trois ans. Au terme de cette période, ils sont révisés, éventuellement dans un sens plus restrictif, en fonction de l'évolution du marché et des progrès scientifiques et techniques, afin d'améliorer en permanence les performances écologiques des produits éco labellisés.

En janvier dernier, Mitsubishi Electric a fait son entrée sur le marché européen en présentant une offre complète prête à l'emploi de pompes à chaleur air/eau avec un réservoir d'eau chaude sanitaire de 200 litres et une puissance calorifique de 5,0 à 14,0 kW, assortie d'une large gamme de services. Le système monobloc Ecodan s'adapte à toutes les configurations souhaitées, disponible en plusieurs tailles, le puissant Power Inverter et le Zubadan Inverter, unique en son genre, se distinguent vraiment par leur champ d'application. En effet, les pompes à chaleur Zubadan peuvent fournir toute la chaleur nécessaire, même dans les journées d'hivers les plus froides, jusqu'à -15°C.

À la différence des pompes à chaleur air/eau classiques, ceux-ci offrent une diffusion de chaleur variable. C'est un avantage non négligeable, car les besoins calorifiques d'un bâtiment varient tout au long de l'année. Les pompes à chaleur air/eau à inverter s'adaptent parfaitement à ces variations de besoins, grâce à un régulateur de puissance en continu. En plus, la pompe à chaleur peut parfaitement être installée ultérieurement et intégrée au système de chauffage existant. L'accumulateur, les pompes, les régulateurs à vannes et les commandes peuvent généralement être réutilisés, ce qui réduit les coûts d'installation.

« Jusqu'ici, le marché des pompes à chaleur se caractérisait par des produits qui puisent leur énergie dans le sol ou la nappe phréatique », poursuit Chris Jonckheere. « Alors que l'air est disponible en quantités illimitées et à portée de main, l'accès aux ressources du sous-sol et aux nappes phréatiques est plus difficile et plus coûteux. Les pompes à chaleur géothermiques, par exemple, nécessitent de profonds forages dans le sol ou la pose de longs collecteurs de chaleur en surface, selon le modèle. Cela nécessite certains travaux de terrassement qui sont assez coûteux. L'exploitation de la source de chaleur qu'est l'air extérieur, en revanche, est très simple et moins coûteuse. À nos yeux, l'écolabel européen qui a été attribué aux modèles PUAZ-W50VHA, PUAZ-W85VHA2 et PUAZ-HW140VHA2 représente une étape supplémentaire dans le processus de persuasion des consommateurs par des faits concrets. Dans les pompes à chaleur air/eau traditionnelles, une part considérable de l'énergie électrique utilisée, ne figure pas dans le calcul du COP. Pour le système Ecodan utilisé avec l'unité extérieure Zubadan, aucun appoint électrique n'est nécessaire. Ce sont là des arguments très convaincants. »

Pour plus d'informations, vous pouvez contactez Mitsubishi Electric Europe BV Belgium,
Baron Ruzettelaan 25, 8310 Bruges, tél : 050/ 40 48 48, info@mitsubishi-electric.be,
www.mitsubishi-electric.be

À propos de Mitsubishi Electric

Mitsubishi Electric propose des produits pour les applications industrielles et les usages quotidiens les plus variés. Nous nous efforçons de traiter les ressources de notre terre de manière responsable, d'améliorer les conditions de vie et d'assurer un engagement social dans tous les pays où nous sommes établis. Des bureaux de vente, des centres de recherche et de développement et des usines de production sont installés dans 34 pays.. Grâce à une gamme complète des pompes à chaleur, nous créons un climat de bien-être pour nos clients privés et professionnels. Depuis plus de 85 ans, Mitsubishi Electric définit de nouvelles normes dans le secteur du génie climatique et s'est positionnée sur le marché mondial comme l'un des plus importants fabricants du secteur, grâce à sa large gamme de produits.



L'Écolabel européen a été attribué à la gamme de pompes à chaleur Ecodan de Mitsubishi Electric.

Photo : Mitsubishi Electric

Date : 16/06/2010